

Décision n°2025-32-tarifs

Décision portant approbation de tarifs de l'Ecole d'été franco-qubécoise 2025_ FDSP

Le Président d'Aix Marseille Université

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n°2024/02/01-09-CA du Conseil d'administration en date du 1^{er} février 2024 donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

Vu la décision du Conseil de la Faculté de Droit et de Science Politique en date du 27 février 2025,

Considérant que l'Institut de Droit de l'Environnement et du Développement Durable (IDEDD) organise du 12 au 23 mai 2025 l'Ecole d'été Franco-Québécoise sur le thème « Droit et pratique de l'entreprise durable – Approche européenne »,

Considérant que cet évènement s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec l'Université de Montréal (UdeM),

Considérant qu'il est destiné aux étudiants français de la Faculté de Droit et de Science Politique et québécois,

Considérant que ce programme universitaire est de renommée internationale,

Considérant le caractère favorable de la décision du Conseil de la Faculté de Droit et de Science Politique susmentionnée,

DÉCIDE

Article 1^{er} :

Sont approuvés les tarifs d'inscription en formation initiale et continue pour l'Ecole d'été Franco-québécoise, organisée par l'Institut de Droit de l'Environnement Durable (IDEDD), se déroulant du 12 au 23 mai 2025, à la Faculté de Droit et de Science Politique d'Aix-Marseille Université comme suit :

- **Inscription en formation initiale** : 680€ TTC
- **Inscription en formation continue** : 2550€ TTC

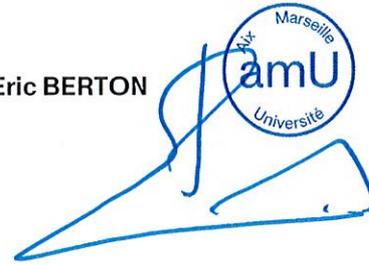
Les droits de bibliothèque et la CVEC sont neutralisés pour tous les régimes d'inscription conformément à la validation par la DIRFOR en 2023. Les autres participants sont des étudiants français de la FDSP qui ont déjà acquitté ces droits.

Article 2 :

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 22 mai 2025 2025
Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON



Publiée le : **27 MAI 2025**

Transmise au Recteur de la région académique le : **27 MAI 2025**